

**Jacquiod Bernardine.** Née en 1669 à Montanges, fille de Claude et de Marie Devaux.  
Mariage à Ardon le 5.06.1689 avec Jean Buffard, fils de Jean et d'Etienne Thomasset.  
Testament Maître Perrin du 4.05.1704.

**Jacquiod Jacquema Benoîte,** née à Montanges le 30 mai 1670, fille de Claude et de Marie Devaux, laboureur d'Echazeau.  
Décédé à Ardon le 15 janvier 1707.  
Testament devant Maître Perron du 4 mai 1704.

Mariage le 5 juin 1689 à Chatillon (Ardon) avec **Buffard Jean**, né en 1617 à Ardon, fils de Jean et Thomasset Etienne.

**Jacquiod Marie Joseph.** Née à Montanges le 25.12.1727, fille d'Henry et de Péronne Maurier Carabin.  
Mariage à Chatillon le 29.02.1756 avec **François Janin.**

**Jacquiod André Marie.** Cultivateur à Echazeau.

Né à Montanges le 30.03.1734, fils d'Henry et de Péronne Maurier Carabin.

Mariage à Montanges le 16.02.1762 avec **Marianne Godet**, née à Charix en 1742, fille de Jean Baptiste et de Marie Reygrobellet.

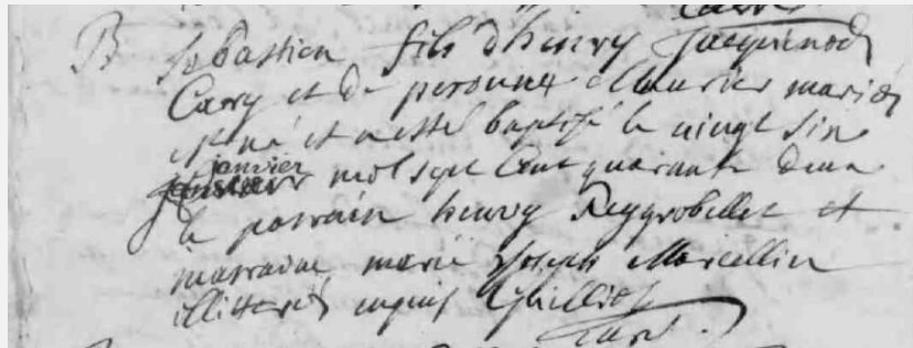
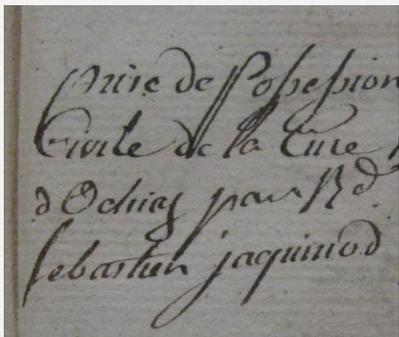
*Dispense pour 4e degré de parenté: mariage en présence d'Henry Jacquiod, père, Claude François Casson, curateur épouse, Jean François Mayre, parent époux, Joseph Casson, parent épouse.*

Traité de Mariage Maurier PJ 3317465/389 : Marianne de Charix Autorisé de Carron Claude François curateur  
Décès des époux à Montanges : Lui le 27 Ventôse an IX et Elle le 12.02.1807.

**Jacquiod Andréanne.** Née à Montanges le 12.11.1739, fille d'Henry et de Péronne Maurier.

Mariage à Montanges le 22.04.1766 avec Claude François Gros, né à Nantua le 10.04.1718, fils d'Abraham et de Marie Thérèse Rey.

**Jacquinod Sébastien.** Né au hameau d'Echazeau le 26 janvier 1742, fils d'Henry et Péronne Maurier Carabin.



Ordonné prêtre en 1769, il exerce comme prêtre séculier du district de Lyon, vicaire à Montanges puis nommé curé d'Ochiaz en 1781.

18.05.1779 : Nommé recteur de la Chapelle de la Maréchère.

En 1792 la paroisse d'Ochiaz est incluse dans le canton de Billiat. Le curé Jacquinod prêche le serment à la constitution civile au son du Te deum et des cloches de l'église d'Ochiaz.

**Ensuite il abjure sa foi et abdique sa prêtrise le 3 pluviôse de l'an II.**

Mariage à Montanges le 3 pluviôse an II avec sa cousine Marie Françoise Maurier, fille du notaire Pierre Joseph.

Ils auront deux enfants.

**Maire de Montanges de 1800 à 1814.**

Pendant l'exercice de ces fonctions il est reconnu par l'autorité supérieure comme un homme très instruit, zélé et ami du gouvernement.

Le 10 avril 1803, très attaché à l'unité de l'église catholique il demande non seulement d'être absous par l'autorité apostolique mais encore d'être dispensé de l'ordre sacré. Le vicaire général du cardinal archevêque de Lyon demande au curé Egraz de Montanges de renouveler la bénédiction nuptiale du couple Jacquinod.

**Extrait du décret du Pape Pie VII du 10 avril 1803, traduit en français par Sébastien Jacquinod, maire de Montanges :** Vous Jean Baptiste Capraro, cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, au titre de Saint Empire, Archevêque, évêque (DIESI), Légat à -----, de notre saint père Pie VII et du saint siège apostolique auprès du premier consul de la République française. Sébastien Jacquinod, prêtre du clergé séculier du diocèse de Lyon, nous a exposé dans sa supplique, que poussé par les circonstances malheureuses des temps, il a contracté mariage avec Marie Françoise Maurier, sa cousine, a reçu la bénédiction nuptiale par le ministère d'un prêtre exerçant les fonctions curiales sous l'autorité d'un évêque constitutionnel ; ajoute qu'attaché à l'unité de l'église catholique, il demande non seulement par l'autorité apostolique mais encore d'être dispensé de l'ordre sacré. C'est pourquoi, ayant égard aux prières de l'exposant et voulant qu'il soit absous par les présentes par l'autorité apostolique supérieure et expresse de toutes sentences, censures et peines ecclésiastiques tant du droit que de l'homme, de quelque manière, à quelque occasion et pour quelques causes que ce soit, pour obtenir la grâce qu'il demande. Donnons pouvoir par la même autorité apostolique au vénérable ordinaire au domicile du suppliant en

*communions avec le saint siège, d'absoudre par lui même ou pour tout autre ecclésiastique avec effet spécialement délégué l'exposant et son épouse ; En par eux donnant des marques véritables de pénitence, de toutes censures et peines ecclésiastiques.*

*Nous de plus obéissant à la bonté paternelle de la sainteté qui pour la paix et le bien de l'unité catholique et pour d'autres causes les plus importantes qu'il a cru être de l'intérêt de la religion chrétienne, voulant donner les plus grands exemples d'indulgence et de bonté. Accordons au sus ordinaire envers le suppliant que nous réduisons à la simple communion laïque et dépouillons de tous droits et privilèges ecclésiastiques l'exposé du suppliant contenant ogrité et n'ayant fait aucune profession solennelle dans ces ordres approuvés, son mariage ayant été contracté avant le 15 août 1801, sans autre empêchement que ceux rapportés ci-dessus qui puissent s'opposer à la légitimité du mariage, de confirmer ce dit mariage suivant les formes présentées par l'église publiquement, vu en particulier en présence des deux témoins de confiance, lui donnons le pouvoir de se dispenser gratuitement du lien de l'ordre sacré, qu'ensuite ils vivent librement ensemble et que leurs enfants nés et à naître soient déclarés légitimes, de dispenser au second degré de parenté en ligne légale, mais de manière que le suppliant demeure un mariage avec la même femme sans pouvoir en épouser une autre, ni passer à de secondes noces.*

*Les présentes avec le décret d'exécution seront soigneusement conservées au greffe et transcrites dans les registres de la paroisse à ce destin ci, pour qu'à l'avenir, en toutes rencontres, on puisse constater et prouver la validité du mariage et la légitimité des enfants.*

*Donné à Paris dans le palais de notre résidence, le 10 avril 1803, B. Capara, cardinal Légat.*

*Nous vicaire général de son éminence le cardinal archevêque de Lyon, dépêchons spécialement Mr. Egraz, prêtre desservant l'église de Giron, à l'effet d'absoudre et de renouveler la bénédiction nuptiale à Sébastien Jacquinod et à Marie Françoise Maurier, en vertu et suivant la forme et teneur du décret authentique ci-dessus.*

*Conforme et littéralement traduit de l'original.*

*Jacquinod - Maire.*

*Décès des époux : Lui le 10 octobre 1818 et Elle le 17 juillet 1825.*

**Jacquinod Victoire.** Née à Montanges le 17.10.1745, fille d'Henry et de Péronne Maurier.

Mariage à Montanges le 25.02.1772 avec André Ballet, né à Montanges le 6.04.1749, fils de Jean Louis et de Françoise Passerat.

**Jacquinod Marie Françoise.** Née à Montanges le 3.06.1749, fille d'Henry et de Péronne Maurier.

Mariage à Giron le 30.01.1774 avec Joseph Dumolard, maître maréchal, né à Giron le 28.08.1750, fils de Valentin et de Marie Françoise Tournier.

Décès des époux à Giron : Lui le 19.03.1801 et Elle le 5.04.1816.

**Jacquinod Jean Marie.** Cultivateur à Echazeau.

Né à Montanges le 20.12.1762, fils d'André Marie et de Marianne Godet.

Mariage à Montanges le 29 Pluviôse an II avec Marie Françoise Demarest, née à Montanges le 5.10.1770, fille de François et de Françoise Pillet.

Notes sur le procès de Chalam :

*-09 mars 1826 : Au début du XIX<sup>e</sup> siècle les habitants des hameaux représentés par Jean Marie Jacquinod, syndic spécial nommé par la commission communale, ont demandé en justice via le tribunal de Nantua que la commune donne une distinction à leur profit du tiers des domaines de Chalam sans*

*préjudice des droits qu'ils prétendaient encore sur les deux autres tiers. La commune a soutenu que cette demande était sans fondement et que la totalité du domaine appartenait à la commune en masse et que les hameaux n'avaient droit que comme les autres habitants de Montanges. Par un jugement du 9 mars 1826 le tribunal a débouté les habitants de leur demande. Les parties mécontentes de ce jugement en ont respectivement appelé à la cour de Lyon ; les parties étant autorisés à soumettre leurs contestations à trois arbitres qui vont être appelés à rendre un avis.*

*-23 mai 1831 : Par ordonnance royale transcrite par maître Bruno François Ravinet et devant le sieur Gras syndic spécial nommé par le sous-préfet, de Mr Joseph Mermet maire, Jean François Berrod adjoint et de Mr Jean Marie Jacquinod propriétaire cultivateur à Echazéau et syndic spécial des hameaux. Il a été transigé irrévocablement sur le procès qui divisait les parties sous les clauses et conditions arrêtées par l'avis arbitral et approuvé par l'ordonnance royale qui déclare que le domaine et la montagne de Chalam resteront INDIVIS entre les parties. Elles en jouiront comme par le passé c'est à dire que les fermages seront versés à la caisse communale pour être employés aux besoins de toute la commune.*

**Jacquinod François**, ex maréchal des logis.

Né à Montanges le 20 janvier 1768, fils d'André Marie et de Marie Anne Godet.

Mariage à Montanges le 30.06.1812 avec **Reygrobellet Jeanne Françoise**, née à Montanges le 16 février 1787, fille de Claude Thomas et de Jeanne Marie Thomasset.

*Mariage en présence du père de l'épouse, Gabriel Reygrobellet, frère de l'épouse, Jean Baptiste Reygrobellet, oncle de l'épouse et François Reygrobellet, 60 ans, cousin de l'épouse.*

Décès des époux à Montanges : Lui le 30 juillet 1845 et Elle le 12 avril 1866.

**Jacquinod Andréanne**. Cultivatrice à Montanges puis tailleuse d'habits à Champfromier.

Née à Montanges le 7.10.1775, fille jumelle d'André Marie et de Marianne Godet.

Décédée à Champfromier le 7.01.1822.

-Mariage à Montanges le 15.02.1806 avec Claude François Juilland, militaire invalide et pensionné, né à Champfromier le 16.12.1761, fils de Jean Joseph et d'Andréanne Maurier.

Décédé à Champfromier le 1.03.1806.

-Relation avec François Marie Juilland dit Canon, né à Champfromier le 21.05.1778, frère du mari défunt.

Décès à Champfromier : Lui le 16.02.1843 et Elle le 7.01.1822.

**Jacquinod Pierrette**. Cultivatrice à Echazéau.

Née à Montanges le 7.10.1775, fille jumelle d'André Marie et de Marianne Godet.

Mariage à Montanges le 27 Germinal an XII avec Jacquinod François dit Caraz. Cultivateur à Lancrans. Né à Lancrans le 5.11.1773, fils de Jean François et de Josèphe Neyroud.

*Veuf il épouse en secondes noces à Lancrans Marie Anne Grosroyat, fille de Claude Joseph et de Catherine Burdet Berthod.*

**Jacquiod Jeanne Marie**, née à Montanges le 12.09.1816, fille de Jacquiod François, âgé de 70 ans et Reygrobellet Jeanne Françoise, cultivateurs au Chazot, (Montanges).

Mariage à Montanges le 27.04.1838 avec **Turrel Louis François**. cultivateur à Frasse, St Germain de Joux.

Né à Saint Germain le 15.05.1810, fils de Turrel Jean François et Husson Françoise,

Témoins: Devaux Jean Marie, 46 ans, Tournéry Jean Antoine, 36 ans, amis de l'époux; Ballet Jean Claude, 44 ans, tous trois cultivateurs, Berrod Jean François, 36 ans, maître d'école, amis de l'épouse. Tous les 4 demeurant à Montanges.

Décès des époux à Saint Germain : Lui le 18.01.1879 et Elle le 11.05.1888.

**Jacquiod Jean Louis**. Cultivateur célibataire à Echazeau. Né vers 1821.

Décédé à Chatillon le 12.01.1871 chez Louis Bonneville où il résidait momentanément. (Décès déclaré par son frère Frédéric, demeurant Echazeau).

**Jacquiod Rose**. Née à Montanges le 24.03.1829, fille de François et de Jeanne Françoise Reygrobellet.

Mariage à Montanges le 14.08.1855 avec Antoine Chatagnat, né à Saint Germain sur Rhône le 22.01.1827.

**Jarcellat Eugénie**. Née à Saint Germain de Joux le 14 septembre 1885, fille de Jean Marie et de Marie Caroline Poncet.

*Célibataire employée comme domestique de la Famille Billoud au Château de Montanges.*

Décédée à Montanges.

**Jarcin Alphonse Edouard**. Né le 10 janvier 1865 à Charix, fils de François, cultivateur à Charix et Clémentine Maire.

Mariage à Montanges le 26 août 1893 avec Célestine Charlotte Brun Berthet, née à Montanges le 8 janvier 1871. Cultivateur à Montanges. Décédé le 9 février 1929.

Leurs deux fils nés à Montanges :

**Jarcin Francisque Alphonse**. Né à Montanges le 11 juillet 1895.

Ouvrier en peigne à Montanges. *Référencé comme détenteur du permis de conduire les automobiles et les motos. Campagne contre l'Allemagne du 16 décembre 1914 au 14 septembre 1919. Soldat de 2° classe, incorporé au 60° régiment d'infanterie à Besançon. Blessé le 28 avril 1916 à la cote 304. Atteint de gelure au pied droit. Disparu dans le secteur de Servais le 13 avril 1917. Il est fait prisonnier et interné à Simburg. Rapatrié par le centre de Dunkerque le 19 décembre 1918. Passé au 133° régiment d'infanterie le 01 mars 1919, il est dirigé à Chambéry comme homme d'équipe au P.L.M. puis à Ambérieu. Démissionnaire le 24 mai 1920, il se retire à Montanges.*

*Le 01 avril 1923, maintenu au 53° bataillon de chasseurs mitrailleurs, chauffeur d'automobile à Oyonnax et Bourg, il se retire en novembre 1937 à Montanges. Rappelé à l'activité le 22 mars 1940.*

Décédé à Montanges.

**Jarcin Hector Marius**. Né à Montanges le 2 septembre 1900. Cultivateur à Montanges.

Déclaré bon pour le service armé par le conseil de révision de Chatillon en 1918.

Incorporé le 15 mars 1920, il décède le 12 mars 1921, en gare de Wissembourg.

**Jeantet Zéphirin Elie Honoré.** Agent voyer.

Né à Bouvent le 19 août 1880. Fils d'Honoré et de Marie Antoinette Romand (Originaire de Montanges).

Mariage à Chatillon le 29 décembre 1907 avec Blanche Berrod, née à Montanges.

*Mariage à Chatillon des sœurs Berrod Blanche et Marie Louise avec Mrs Jeantet et Barriquand, agents voyers cantonaux à Collonges et Chatillon : Parmi les nombreux invités on peut citer Mr Dor, agent voyer en chef à Bourg, messieurs les agents voyers des arrondissements de Gex et Nantua, Mr le docteur Guillermet, maire de Saint Germain et madame, Mr Tarchier, notaire à Chatillon et madame.*

*Au dessert des discours furent prononcés dont ceux de mrs Guillermet et Dor, qui furent particulièrement applaudis. Avant le bal une collecte par Mlles Guillermet et Gros, demoiselles d'honneur a produit la somme de 31,50 francs qui sera répartie en faveur du Sou des écoles de Chatillon et des indigents de Montanges.*



*Le lendemain un autre repas fut servi chez Mr Berrod François, père des épouses, à Trébillet qui a réuni les chefs de familles de Tacon et Trébillet.*

**Décédé à Menton le 24 mai 1945. Il est enterré dans le caveau familial de Montanges.**

**Jeantet Marcel.** Né à Montanges le 9 avril 1919. Fils de Zéphirin Jeantet et Blanche Berrod.

*Entre au maquis dès la formation des premiers groupes du département de l'Ain.*

**Le 19 mai 1944, il tombe glorieusement à Sullignat dans l'Ain, tué par la milice au volant de son camion.**

Il est enterré dans le caveau familial du cimetière de Montanges.

